

Formation initiale SST

Sauveteur secouriste du travail, une formation destinée à porter secours mais également jugée indispensable pour la prévention des risques en entreprise

Objectifs

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement sur son lieu de travail
- Contribuer à la mise en œuvre d'actions au profit de la santé et sécurité au travail

Public Visé

Pour tous les salariés qui le souhaitent et quelque soit le domaine d'activité de leur entreprise.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

Parcours pédagogique

THEORIE ET PRATIQUE

- Sauvetage secourisme du travail Les accidents du travail et le schéma de survenance de l'accident
- Distinguer danger, situation dangereuse et risque
- Intérêt et principes de la prévention des risques professionnels
- Les acteurs de la prévention
- Rôle du sauveteur secouriste du travail
- Rechercher les risques persistants pour protéger et prévenir Supprimer ou isoler les sources de risques
- Soustraire la victime au risque
- Baliser (rendre impossible l'exposition de quiconque à ce risque)
- Utiliser le matériel spécifique
- Mettre en œuvre les actions de prévention ou de protection
- Examiner la victime Examiner la (les) victime(s) avant de mettre en œuvre une action : reconnaître la présence de signes indiquant que la vie de la victime est menacée, rechercher les signes vitaux, retourner la victime découverte à plat ventre, sur le dos
- Alerter et faire alerter / informer Qui alerter ? Qui alerte ? Que dire ?
- Contenu du message-type adapté à l'établissement
- L'affiche du message type avec consignes
- Secourir Action appropriée à l'état de la victime
- Apprentissage de la succession des gestes dans le contexte global des 4 actions
- Les différentes détresses et gestes de secours Saignements abondants / Étouffement / Malaise / Brûlures / Traumatismes, petites plaies, amputations / Victime inconsciente qui respire / Victime inconsciente qui ne respire pas.

Les + métier

Le sauveteur secouriste du travail (SST) est un salarié de l'entreprise. Son rôle est de porter les premiers secours à toute victime d'un accident du travail ou d'un malaise, mais aussi d'être acteur de la prévention dans son entreprise. Pour cela, il doit être régulièrement formé.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de situer le cadre juridique de son intervention de SST
- Etre capable de mettre en sécurité les acteurs de la situation d'accident en réalisant une protection adaptée
- Etre capable d'examiner la personne victime d'un accident et de déterminer le résultat à atteindre
- Etre capable d'alerter ou faire alerter en communiquant les informations nécessaires
- Etre capable d'effectuer les gestes de secours correspondant au résultat à atteindre
- Etre capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention au profit de la santé et sécurité au travail
- Etre capable d'informer les personnes ad hoc de situations dangereuses repérées

EXPERTISE FORMATION BBM - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 73650058865

Méthodes et moyens pédagogiques

- Méthodes pédagogiques
 - Alternance d'exposés, d'analyse de situations de travail et d'accidents, d'exercices pratiques et d'apprentissage des gestes de secours.
- Moyens techniques
 - PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que des ressources multimédia et paperbord.
 - Kit de mannequins, défibrillateur d'entraînement.
 - Matériels divers nécessaires à la réalisation des simulations de situations.
 - Plan d'intervention INRS.
- Moyens humains
 - Formateur Sauveteur Secouriste du Travail certifié par l'INRS.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateurs certifiés SST par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation formative en continue et les épreuves d'évaluation certificatives finales sont réalisées conformément au document de référence de l'INRS V6.12/2018 en vue de la délivrance du certificat SST valable 24 mois, sous réserve que le stagiaire ait suivi l'intégralité de la formation. - Avant la fin de cette période de validité, le SST doit suivre et valider une session de maintien et d'actualisation de ses compétences (MAC) pour prolonger à nouveau son certificat de 24 mois.

Modalités d'Accessibilité

Se reporter sur notre site internet www.sudformationbbm.com à l'onglet "accessibilité".

Effectif

10



Contactez-nous !

NATHALIE ROSSONE

Tél. : 0562530011

Mail : contact@sudformationbbm.com



72134